

LE 2 MARS 2015
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE MIRABEL
MRC DE MIRABEL

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de Mirabel, tenue dans la salle de l'hôtel de ville, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, le lundi deux mars deux mille quinze à dix-neuf heures, sous la présidence de M. le préfet, Jean Bouchard.

Sont présents les conseillers et conseillères :

M. Michel Lauzon
Mme Guylaine Coursol
MM David Marra-Hurtubise
François Bélanger
Patrick Charbonneau
Pierre-Paul Meloche
Mme Francine Charles
M. Guy Laurin

Sont également présentes :

M^{mes} Louise Lavoie, directrice générale adjointe
Suzanne Mireault, secrétaire de la MRC de Mirabel

Est absent :

M. Mario Boily, directeur général.

MRC-07-2015 Adoption de l'ordre du jour. (GA 211 101)
--

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Paul Meloche, appuyé par monsieur le conseiller David Marra-Hurtubise et résolu unanimement :

D'approuver l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 mars 2015, tel que modifié comme suit :

Est ajouté le point suivant en affaires nouvelles :

- a) Demande de prolongation, auprès du gouvernement fédéral, du « Programme de vente des 11000 acres de la réserve aéroportuaire de Mirabel (secteur non loué) » et appui à l'Union des producteurs agricoles de Ste-Scholastique-Mirabel. (XB 100)

MRC-08-2015 Approbation du procès-verbal. (GA 211 101)

CONSIDÉRANT QUE copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance;

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Lauzon, appuyé par madame la conseillère Guylaine Coursol et résolu unanimement :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire de ce conseil tenue le 2 février 2015, tel que présenté.

MRC-09-2015 Approbation d'une liste de comptes à payer. (GE 212 N1048)

Il est proposé par monsieur le conseiller Patrick Charbonneau, appuyé par madame la conseillère Francine Charles et résolu unanimement :

D'autoriser la secrétaire à payer, pour et au nom de la municipalité régionale de comté de Mirabel, les comptes inscrits à la liste des comptes à payer au 27 février 2015 et totalisant les sommes suivantes :

- a) Comptes payés en vertu d'une loi,
d'un règlement ou d'une résolution 21 395,08 \$
 - b) Comptes nécessitant l'autorisation du Conseil 5 750,00 \$
- TOTAL : 27 145,08 \$

MRC-10-2015 Paiement de contributions au Centre local de développement de Mirabel et modalités de versements. (GC 100 U4 N9461)

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laurin, appuyé par monsieur le conseiller Michel Lauzon et résolu unanimement :

D'autoriser la Municipalité régionale de comté de Mirabel à verser au Centre local de développement de Mirabel une contribution au montant de 202 000 \$ pour l'année 2015, répartie comme suit et selon les modalités de versements suivantes :

- début mars : 101 000 \$
- début juillet : 101 000 \$.

Dépôt de documents. (GA 211 101 N11458)

La secrétaire ne dépose aucun document.

Requêtes et correspondances. (GA 211 101 N11458)

La secrétaire a distribué diverses lettres adressées à la MRC de Mirabel, ou l'un de ses représentants.

Affaires nouvelles.

MRC-11-2015 Demande de prolongation, auprès du gouvernement fédéral, du « Programme de vente des 11000 acres de la réserve aéroportuaire de Mirabel (secteur non loué) » et appui à l'Union des producteurs agricoles de Ste-Scholastique-Mirabel. (XB 100)

CONSIDÉRANT QU'en décembre 2006, le gouvernement fédéral, par l'entremise d'un discours public tenu par le Premier Ministre, Monsieur Stephen Harper, annonçait, la mise en place d'un « Programme de vente des 11000 acres de

la réserve aéroportuaire de Mirabel (secteur non loué) », ci-après nommé « Programme » »;

CONSIDÉRANT QUE le 16 octobre 2010, le gouvernement fédéral émettait une « Directive sur la vente ou le transfert des biens immobiliers excédentaires touchant le secteur non loué »;

CONSIDÉRANT QUE depuis, près de 93 % des lots visés furent acquis permettant ainsi à de nombreux expropriés ou locataires de devenir propriétaire de leurs lopins de terre;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement fédéral a malheureusement mis fin, abruptement, au « Programme »;

CONSIDÉRANT QUE de ce 11000 acres, environ 800 acres restent à ce jour identifiés en tant que secteur non loué, mais ces dossiers ne sont pas complètement réglés;

CONSIDÉRANT QU'en effet, environ une dizaine de personnes (d'anciens expropriés ou leurs enfants) ont manifesté leur intérêt pour l'acquisition de propriétés comprises dans ce 800 acres restant;

CONSIDÉRANT QU'il est injuste et inéquitable envers ces citoyens de mettre un terme au « Programme » sans avoir complété ou terminé les démarches avec les personnes intéressées;

CONSIDÉRANT QUE l'Union des producteurs agricoles de Ste-Scholastique-Mirabel appuie et respecte la démarche entreprise par ces citoyens, auprès du gouvernement fédéral, dans le cadre du « Programme » et qu'à cet égard, l'Union des producteurs agricoles de Ste-Scholastique-Mirabel demande à ce gouvernement de prolonger le « Programme »;

Il est proposé et résolu unanimement:

De demander au gouvernement fédéral de prolonger le « Programme de vente des 11000 acres de la réserve aéroportuaire de Mirabel (secteur non loué) », le tout selon les critères promulgués par avis public le 16 octobre 2010.

D'appuyer l'Union des producteurs agricoles de Ste-Scholastique-Mirabel pour maintenir le « Programme de vente des 11000 acres de la réserve aéroportuaire de Mirabel (secteur non loué) » selon les critères du 16 octobre 2010.

Que copie de la présente résolution soit transmise au Premier Ministre du Canada, monsieur Stephen Harper, ainsi qu'au président de l'Union des producteurs agricoles de Ste-Scholastique-Mirabel, monsieur Marcel Denis.

Parole aux conseillers et conseillères.
--

Chaque conseiller et conseillère, puis le préfet, informent les citoyens présents des développements ou de leurs principales préoccupations à l'égard des dossiers relevant de la compétence de la MRC de Mirabel.

Période de questions.

On procède à la période de questions de l'assistance.

MRC-12-2015 Levée de la séance.

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laurin, appuyé par monsieur le conseiller Michel Lauzon et résolu unanimement :

Que l'ordre du jour étant épuisé, la séance soit et est levée.

Jean Bouchard, préfet

Suzanne Mireault, secrétaire